

# LA PACTOISE n°145

DATE DE PARUTION

DECEMBRE 2020

## *Le Mot du Maire : Mr Laurent ILTIS*

*Chères Pactoises et Pactois,*

*Comme à l'accoutumée désormais, j'ai plaisir à m'adresser à vous à chaque parution de notre « Pactoise » à laquelle, nous sommes, toutes et tous attachés.*

*La « Pactoise » vit grâce à vous, et pour vous. Elle puise à travers vos initiatives, vos réalisations, de nombreux sujets dont, il nous plaît de relayer les concrétisations. Force est de reconnaître qu'elles sont nombreuses et variées, elles témoignent du dynamisme de notre village, de la vitalité de ses habitants et démontrent que chacune et chacun d'entre nous a toute sa place dans notre commune, quelques soient ses aspirations, ses appétences et ses desseins. La variété des sujets traités en témoigne. Nous sommes avides de relayer vos initiatives, vos réalisations. En 2021, nous ferons paraître le portrait d'une pactoise ou d'un pactois car il nous paraît important de nous connaître. C'est le fondement même de nos villages ruraux où la cohésion, l'entraide et l'amitié doivent être préservées.*

*Vous avez pu constater que nous avons implanté un panneau électronique d'informations au centre du village. Cet investissement nécessaire pour une bonne et large information de toutes et tous, a été salué par nombre d'entre vous. Ce panneau est le vôtre. Il vous renseigne sur des sujets variés, d'intérêt général comme les mesures barrières à respecter ou encore les alertes liées à la pollution de l'air. Il vous communique aussi et surtout des informations locales sur la vie de notre village comme le marché de NOEL organisé par le Sou des Ecoles ou les réouvertures de nos commerces à l'occasion des séquences de déconfinement.*

*Cet investissement, sans majoration de la pression fiscale locale, démontre l'envie qui est la nôtre de poursuivre le développement de notre village. Vous avez pu également constater que les fossés ont été entièrement curés, que le cimetière présente une zone de collecte de déchets verts toute neuve, que les classes des écoles ont été rénovées conformément aux souhaits communs du pôle enseignants/parents d'élèves, que l'offre sportive s'est développée avec des plages horaires supplémentaires pour l'école de boxe, que nos aînés et personnes fragiles ou isolées sont au centre de nos préoccupations pendant cette pénible pandémie.*

*D'autres actions ont été menées et il ne s'agit pas ici de faire un premier bilan mais*



La suite du mot du Maire :

Bel et bien de vous dire que notre énergie est tournée vers vous. Nous avons des projets importants pour notre village. Vous les verrez d'ici quelques semaines apparaître de manière concrète.

A quelques jours maintenant des fêtes de fin d'année, je vous souhaite au nom de l'ensemble des membres du conseil municipal, de passer dans les conditions les meilleures possibles, un moment de profond partage entre vous, vos familles, vos proches, vos amis. Je vous demande de respecter les recommandations prescrites par le gouvernement en ce qui concerne le nombre de convives. Faites le pour vous, vos familles et vos proches. La vie est précieuse. Nous sortirons ensemble, plus forts et plus unis de cette période que je sais difficile pour chacune et chacun.

Le Maire . L. ILTIS.



#### POÈME LU LE MERCREDI 21/10/2020

##### À l'hommage de SAMUEL PATY

« Paraît qu'on s'habitue, aux larmes de la nation  
 Ce matin, je me suis tu, sous le coup de l'émotion,  
 Paraît qu'on s'habitue, quand l'infâme est légion  
 Tous ces hommes abattus, pour les traits d'un  
 crayon  
 Paraît qu'on s'habitue , à défendre à tout prix  
 Les 3 mots qu'on a lus, aux frontons des mairies,  
 Paraît qu'on s'habitue, quand on manque de savoir,  
 Par chance, on a tous eu, un professeur d'histoire,  
 Paraît qu'on s'habitue, à la pire barbarie,  
 Mais jamais j' n'y ai cru, et pas plus aujourd'hui,  
 Paraît qu'on s'habitue, aux horreurs qu'on vit là,  
 Mais l'innocent qu'on tue, je ne m'habitue pas »

Poème écrit par Gauvain SERS.

## LE RECENSEMENT

INSEE

PRÉVU EN 2021

EST REPORTÉ

EN

JANVIER—FEVRIER

2022.

( crise sanitaire oblige)



## **Les chasseurs pendant le confinement :**



L'état d'urgence sanitaire est déclaré le 17 octobre, et le décret du 29 interdit à toute personne de se déplacer à plus d'un kilomètre de son domicile et dans la limite d'une heure.

Cette disposition interdit également toute pratique cynégétique .

Les chasseurs de petits gibiers ( faisans, perdrix, bécasses ) ou de grands gibiers ( sangliers, cerfs, chevreuils ) sont donc contraints de raccrocher le fusil.

Madame la Ministre de la transition écologique et solidaire, Madame Elisabeth BORNE a adressé une circulaire aux préfets le 30 octobre.

Considérant que le maintien de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique relève d'une mission d'intérêt général, Monsieur le Préfet de l' Isère, par arrêté, a laissé les chasseurs entreprendre leur mission de régulation.

Objectifs : réduction des dégâts occasionnés aux activités agricoles et sylvicoles, réduction des risques sanitaires et du risque d'augmentation de collision.

C'est ainsi que certains chasseurs de grand gibier, dans un cadre très strict et règlementé ont repris une activité de régulation courant novembre. Les chasseurs de petits gibiers sont restés confinés.

L'indemnisation des dégâts occasionnés représente une enveloppe de 80 millions d'euros, payée intégralement par les chasseurs quand 30% du territoire est peu ou pas chassé.

L' ACCA de PACT vous souhaite de bien finir cette année difficile et troublante à bien des égards.

**TOUTES LES MANIFESTATIONS DE DÉBUT D'ANNÉE 2021 DE LA SOCIETE  
DE CHASSE SONT A CE JOUR SUSPENDUES**

## **LE SAVIEZ VOUS ????**

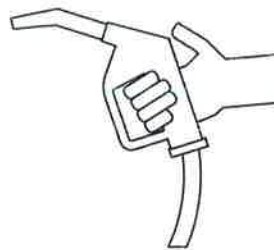
***FAIRE LE PLEIN DE CARBURANT : C' EST DANGEREUX ?????***

*Savez vous que l'objet le plus sale susceptible de porter les germes et virus les plus dangereux est : le pistolet de la pompe de la station service ???*

*Bien plus sale que les toilettes, les écrans, les claviers, et ....*

*Car, ils ne sont jamais nettoyés .....*

*Désormais pensez bien à mettre un gant ou protéger vous les mains avec un chiffon et aussi nettoyez vous les mains avec du gel avant de reprendre le volant.....*



## **LES PROCHAINES ELECTIONS REGIONALES 2021**

Prévues en mars 2021 elles auront lieu en juin 2021.

Les personnes nouvellement arrivées sur la commune doivent déposer une demande d'inscription en mairie

**ATTENTION**, la loi a modifié la permanence du 31 DECEMBRE. Elle n'existe plus .....

***EN RAISON DES FETES DE FIN D'ANNEE, LE SECRETARIAT DE MAIRIE***

***SERA FERMÉ***

***DU LUNDI 21 DECEMBRE 2020***

***au DIMANCHE 3 JANVIER 2021***

***Une permanence aura lieu le Mardi 29/12***

***de 13 h 30 à 17 h***

***En cas d'urgence, prendre contact avec Mr le Maire au 06 49 51 41 41***

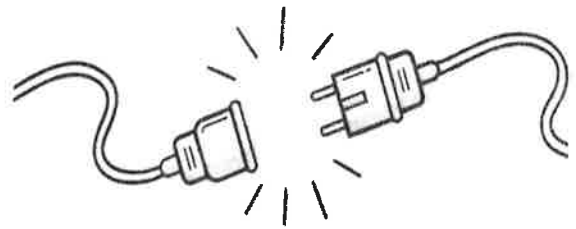
***Joyeuses Fêtes***



**COUPURE ALIMENTATION  
EN ELECTRICITE**

*Enedis coupera l'alimentation en  
électricité à tout le village*

*Le MARDI 26 JANVIER 2021 entre 8 h et 12 heures.*



**mon sang**  
pour les autres

**DON DU SANG**

**Prochaine Collecte**

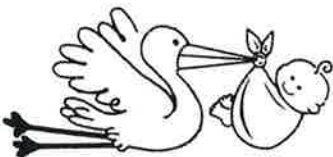
**Mardi 5 JANVIER à**

**BEAUREPAIRE**

**Salle Polyvalente**

Sur inscription : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

**NAISSANCE**



*La Pactoise souhaite la bienvenue à  
Ilona arrivée le 2 octobre 2020 au foyer de Mme Alicia  
BONY et de Mr Robin AUZEAU, route de Moissieu.*

*Félicitations aux heureux parents .....*

## **LES HORAIRES DE VOTRE DÉCHETERIE BEAUREPAIRE**

**ENTRE LE 1ER NOVEMBRE ET LE 31 MARS DE L'ANNÉE**  
**Lundi—mardi— mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h**

**Jeudi de 13 h 30 à 17 h**

**Vendredi—samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h**

**Service redevance incitative 04 74 84 67 29 ou 0800 138 438**

**ATTENTION le nouveau calendrier du planning des ramassages sera  
déposé dans votre boîte aux lettres en début d'année.**



**Suite à plusieurs accidents évités de justesse sur la  
commune, nous vous rappelons que, dès la nuit  
tombée, il est préférable d'être habillé de clair, et  
lorsqu'il n'y a pas de trottoir,  
de marcher face aux voitures.**

**Le port d'un gilet fluo est vivement conseillé .**

**Le panneau d'affichage :**

Il est arrivé le 9 Novembre. Il a trouvé sa place devant la mairie. Ce nouvel « outil » d'information vous permet de prendre connaissance de façon rapide d'informations nationales, ou locales. Il accueille aussi des publicités de nos commerçants et artisans.

C' est aussi une volonté municipale de préserver le cadre de vie, et de lutter contre l'affichage sauvage et les nuisances visuelles.



*Il était une fois, dans les plaines « Iséroires » une commune qui rêvait d'être la plus belle des communes. Mais comment peut elle réaliser son rêve? Après une longue réflexion, elle en vient à la conclusion qu'une belle commune est un lieu où tous les habitants sont heureux.*

*Elle demande alors aux enfants qui vivent en son sein. « mes enfants que dois je faire pour que vous soyez heureux ? » Les enfants lui répondent « On voudrait un endroit avec des jeux, un tourniquet, une balançoire. On voudrait aussi des activités qu'on pourrait faire avec tous nos amis(e).*

*Puis la commune demande à ses retraités « Mes chers retraités, que dois je faire pour que vous soyez heureux? » Les retraités lui répondent. « On voudrait un endroit où se promener et admirer la beauté de la nature. On voudrait aussi voir l'épanouissement de la jeunesse du village ».*

*Ensuite, elle demande aux adultes qui travaillent « Chers travailleurs, que dois je faire pour que vous soyez heureux ?? » Les travailleurs lui répondent. On voudrait un endroit où nos enfants pourraient suivre des activités et s'amuser en sécurité. On voudrait un endroit où ont pourrait se détendre et pique niquer avec d'autres habitants que nous ne connaissons que trop peu ».*

*La commune se demande alors comment créer des activités que tous ses habitants pourraient pratiquer ensemble. Mes enfants sont bien trop jeunes pour organiser de telles activités. Mes retraités sont bien trop fatigués et mes travailleurs, travaillent déjà bien assez. Soudain la commune se met à penser aux adultes sans emploi, ils ne sont ni trop jeunes, ni trop fatigués et disposent d'assez de temps pour prendre en charge ces activités.*

*Elle leur demande donc ; « Adultes sans emploi, pouvez vous organiser des activités pour faire fleurir le village? » Afin que chacun et chacune, petits et grands, puissent cultiver la joie de vivre ensemble. » Les adultes sans emploi répondent. « Nous seront heureux de pouvoir nous rendre utiles en organisant de telles activités, mais nous aurons besoin d'un endroit où nous rassembler, pour pouvoir discuter du bon déroulement de celles-ci. »*

*Maintenant que la commune a entendu tous ses habitants. Elle sait enfin ce dont ils ont besoin pour être heureux. C'est ainsi qu'elle décide de créer un parc, avec des jeux pour les enfants, des tables et des bancs pour que les parents puissent s'y détendre et y pique niquer. Elle y plante des arbres pour que les oiseaux et les autres animaux, puissent venir ravir les yeux des retraités qui s'y promènent. Puis elle y crée un abri avec une grande et belle table, où les habitants pourront organiser des activités à l'abri du soleil et de la pluie.*

*En découvrant ce parc, les habitants, ont fait une grande fête pour exprimer leur bonheur et les jours suivants, ils ont commencé à y planter des fleurs. Au fil du temps, les habitants ont continué de planter des fleurs un peu partout et c'est au bout que quelques années que la commune est reconnue comme la plus belle des communes.*

*Les habitants avaient même trouvé un nom à ce parc, ils l'ont appelé « Le Cœur de la Commune » parce qu'elle n'est pas la plus belle des communes grâce aux fleurs qui y poussent de toutes parts, mais parce que tous les habitants ont le cœur rempli de joie grâce à elle.*

*Et pour la remercier, ils la font fleurir chaque jour un peu plus.*

*Fin.*



## La Chartre Forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux a élu son nouveau président

### La charte forestière Bas-Dauphiné et Bonnevaux, qu'est-ce que c'est ?

**La Chartre Forestière de Territoire (CFT) de Bas-Dauphiné et Bonnevaux** est composée de 83 communes réparties sur 3 intercommunalités : Vienne Condrieu Agglomération, Bièvre Isère Communauté et Entre Bièvre et Rhône Communauté.

La forêt composée essentiellement de taillis de feuillus et taillis sous futaie couvre une surface de 28 400 ha soit 26% du territoire, dont 90% est de la forêt privée. Le châtaignier est l'essence la plus présente sur le territoire. Le bois de chauffage, le bois énergie et la production de piquets représente les filières majoritaires d'exploitation de la forêt.

**L'objectif de la charte forestière** est de valoriser la forêt et sa multifonctionnalité, la gérer durablement et mieux prendre en compte les problématiques rencontrées par la filière-bois.

Les premières réflexions sur le territoire autour de la filière-bois ont émergé en 2011 à l'initiative d'élus locaux. Depuis la signature officielle de la Chartre Forestière en décembre 2014, la connaissance des acteurs de la filière bois du territoire et de la ressource forestière a été améliorée. Afin de limiter les conflits d'usages sur l'utilisation des chemins ruraux, un outil a été créé pour permettre aux exploitants de déclarer leurs chantiers forestiers et de faire un état des lieux des chemins avant et après le chantier avec la commune.

En 2019, l'évaluation concertée de la CFT a permis de formuler un second plan d'action 2020-2025, toujours dans l'objectif de valoriser la forêt et de promouvoir ses différents usages économiques, environnementaux et sociaux.

Cette année 2020 (première du nouveau plan d'actions), est marquée par un changement de présidence : Alain MEUNIER a succédé vendredi 9 octobre à Guy SERVET en tant que nouveau président de la CFT, pour les 6 ans à venir. Durant les prochaines années, la CFT se veut améliorer la mobilisation du bois, soutenir une gestion durable, intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux, structurer l'espace forestier, soutenir les filières bois locales et développer une culture forestière auprès du grand public. Des actions sont déjà en cours pour répondre aux objectifs de la Chartre forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux :

- L'organisation de journées de formations sur les problématiques forestières à destination de professionnels et d'élus du territoire ;
- L'organisation de visites grand public sur des chantiers forestiers et dans des entreprises de la filière bois
- La mise en place d'animations pour mieux connaître le milieu forestier et la filière bois à destination des scolaires dès l'année 2021-2022
- La poursuite de la cartographie des chemins ruraux comme outils d'aide à la décision pour les communes...

**Pour en savoir plus sur la CFT, n'hésitez pas à consulter notre site internet :**

<http://www.cft-basdauphinebonnevaux.fr/>

**Contact : Amandine PRÉVOST** – Animatrice de la Chartre Forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux  
Tél. 04.74.59.11.57 – 06.07.50.82.86 – [cft.basdauphinebonnevaux@bievre-isere.com](mailto:cft.basdauphinebonnevaux@bievre-isere.com)



### *Le courrier du Père Noël*

*C'est lors d'une promenade dominicale , Chemin de Jarcieu à Moissieu au Numéro 930, au domicile de la famille MOREL, que nous avons repéré cette boîte aux lettres inhabituelle. En effet, période de NOEL oblige, Il semble que le Père Noël l'a placée afin de recueillir son courrier personnel.*

*Elle est fièrement installée au bord de la route, et donne envie d'y déposer sa commande...*

*À condition d'avoir été sage .....*

*Bravo à la famille Morel pour ses décorations, mais aussi, à d'autres familles du village, Montée du Moulin, Chemin du Moulin, la Petite Place .....*

*Ces décors lumineux nous donnent un peu de joie en cette période au combien difficile .*

*Un grand bravo à tous ...*



### **LE SAPIN DE NOEL**

**C'est une première cette année, nous avons pensé qu'un sapin dressé à l'extérieur de la mairie ferait plaisir aux habitants.**

**Le sapin, a reçu un décor « Champêtre », point de décoration couteuse, quelques pommes de pin, de petites boules rouges végétales et le voilà prêt à affronter les semaines qui nous conduisent vers Noël .**



**Merci à toutes les petites mains qui ont décoré notre « super » sapin...**

### **LE MARCHÉ DE NOEL DU SOU DES ECOLES**

**C'est vendredi 18 décembre que le Sou des Ecoles organise le marché de NOEL en extérieur.**

**A l'origine, le marché de NOEL est organisé par l'association ADMR, le premier dimanche du mois de décembre, dans la salle des fêtes.**

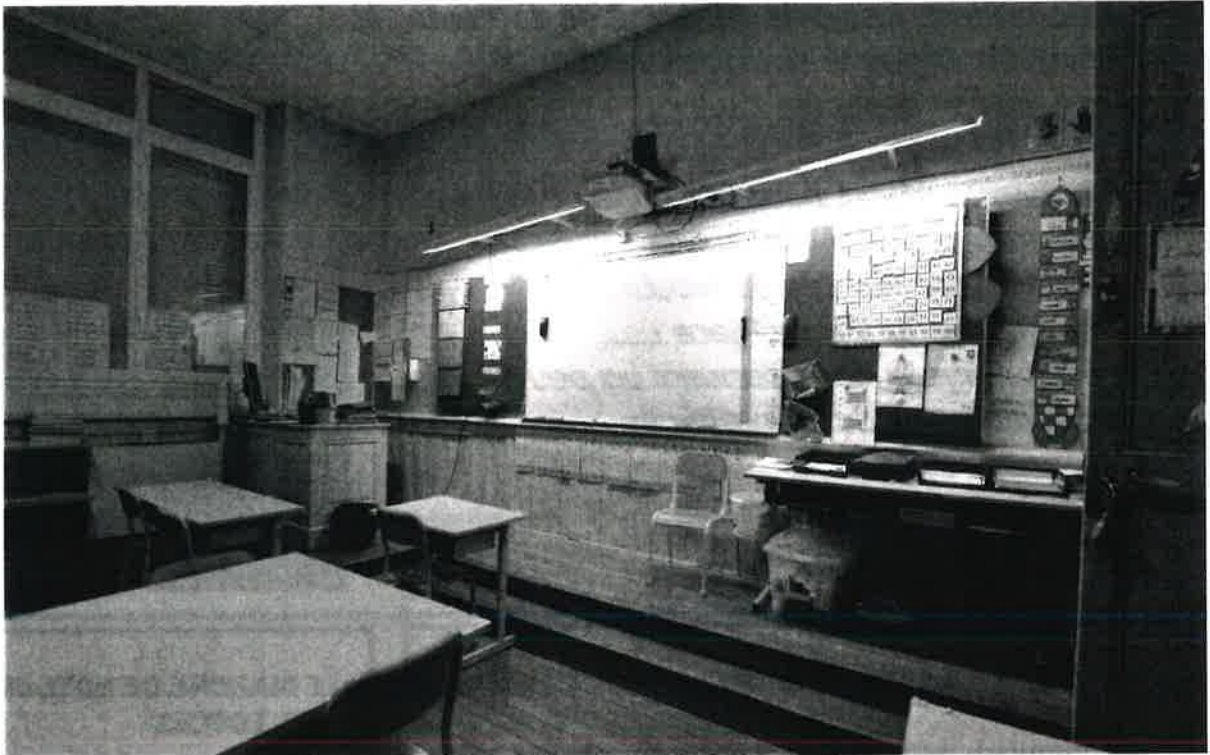
**De nombreux artisans, se present pour nous proposer des objets de décoration, et de fêtes.**

**Cette année, tout semble bouleversé, les salles sont fermées, et l' ADMR a annulé sa manifestation. C'est en extérieur que le marché a lieu, jusqu'à 20 heures, en raison du couvre-feu.**

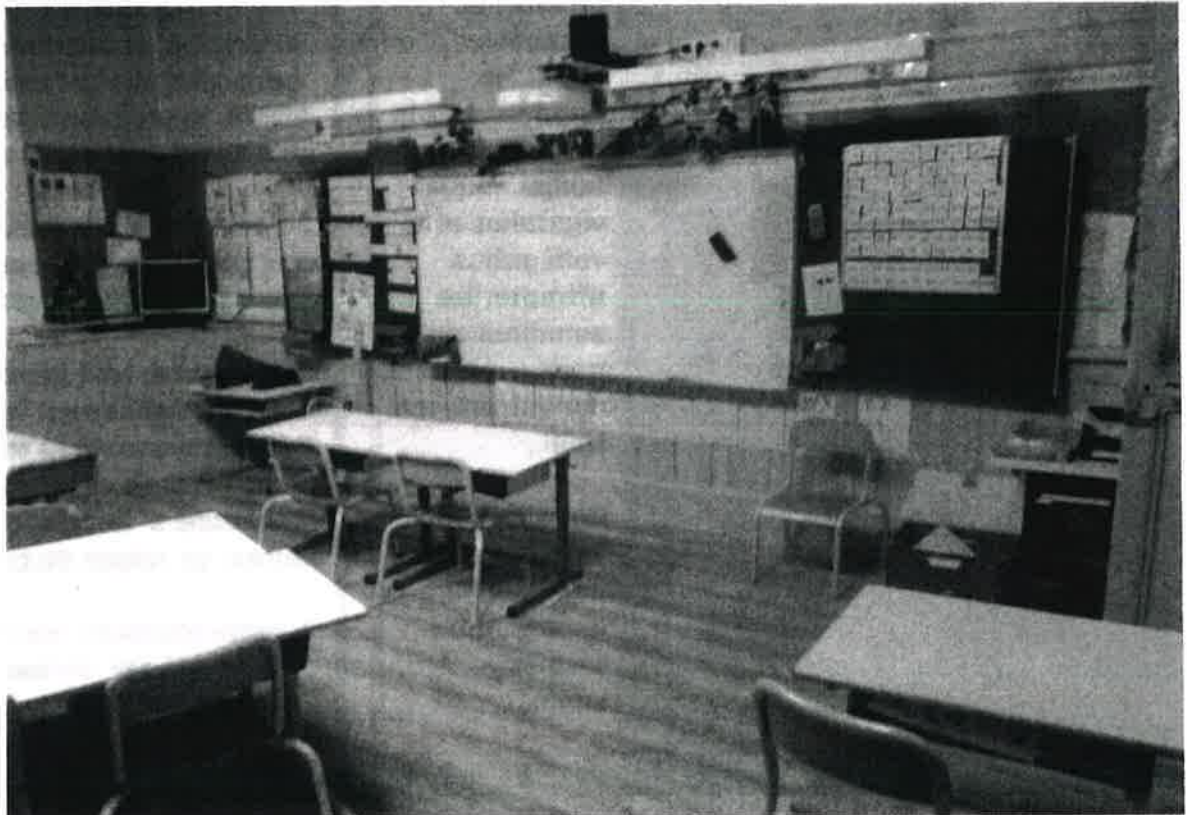
**A cette occasion, les agrumes, ont été livrées.**

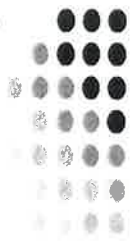
**Bon marché à tous ...**

LES TRAVAUX A L'ECOLE :  
AVANT :



APRES :





## **La rénovation de deux salles de classe à l'école :**

**Lors du Conseil d' Ecole du 30 juin 2020, une demande a été formulée par les enseignantes : réaliser une rénovation du sol des deux classes ( Cours Moyen et Cours élémentaire) ainsi que la suppression des estrades.**

**Le sol en parquet massif a vu défiler plusieurs générations de têtes blondes, et ne semblait plus adapté. Les estrades pouvaient présenter un danger et sont le témoin d'une époque révolue.**

**Une décision a été rapidement prise en conseil municipal du 6 juillet pour répondre favorablement à cette requête déjà formulée par le passé.**

**Une petite équipe du conseil municipal s'est attelée à une étude pour faire un état des lieux et des possibilités techniques. Les échanges avec des artisans locaux ont permis de valider ce projet. La suppression des estrades entraînant une réfection totale de l'appareillage électrique, projecteur, câblage et prises, présents au-dessus des tableaux qui dans la foulée devaient être abaissés.**

**Les devis rapidement obtenus nous ont permis de programmer ce chantier pour les vacances scolaires de la Toussaint.**

**Un appel aux volontaires a permis de vider les classes du mobilier le 17 octobre. Un grand merci à eux.**

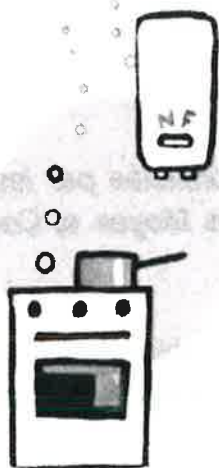
**Les artisans sont intervenus rapidement. Bernard notre agent municipal, en a profité pour rénover le mur en rebouchant les multiples trous, effectuer un bel enduit et la peinture murale avant la repose des tableaux. Merci à lui pour ses multiples talents. Découverte d'un imprévu lors de la suppression d'une estrade mais comme dans tout chantier, c'est prévisible...**

**Nous félicitons tous les intervenants pour leurs conseils, réactivité et rapidité.**

**Reprise de l'activité scolaire le lundi 2 novembre, dans des locaux propres et réaménagés.**

**Félicitations aux enseignantes qui ont pris sur leur temps de congé pour réintégrer les tables, chaises, armoires et mobilier. L'école reste le cœur d'un village et Pact est fier de cette réalisation.**

**CAMPAGNE NATIONALE DE PREVENTION ET D'INFORMATION SUR LES RISQUES D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE**



**LE MONOXYDE  
DE CARBONE**

**Les intoxications  
au monoxyde de carbone  
concernent tout le monde...  
Les bons gestes  
de prévention aussi.**



**REPERER ET ORIENTER LES VICTIMES  
DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES**

*De quoi parle -t -on ? D'actes violents exercés entre les membres d'une même famille. Ils englobent des faits de violences conjugales, de violences faites aux enfants, aux ascendants, et à tous les membres de la famille.*

*Ces violences sont INTERDITES et PUNIES sévèrement par la loi.*

*Ils convient de secourir les victimes :*

*Contacter le 15 ou le 18*

*Signaler les violences à la gendarmerie*

*Mettre à l'abri les victimes ( hébergement d'urgence)*

*Permanence téléphonique : 39 19*

*Ou 119 allo enfance en danger*



## **OUVERTURE D'UN POINT NUMÉRIQUE**

« Démarches administratives »

Modernité oblige, les nouveaux locaux à l'intérieur de la bibliothèque ont intégré l'ouverture d'un Point numérique ouvert au public. L'achat d'un équipement informatique a été aidé par l'état, et permettra en la présence de l'animatrice « Cécile » de vous rendre sur la plateforme du service public, pour vos déclarations d'impôts, demandes de carte grise, carte identité, passeport, permis de conduire etc ...

**Ouverture Chaque jeudi de 15 à 16 heures  
et samedi matin de 9 h 30 à 11 heures 30**

**Les vacances de NOEL**

**à la BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :**



**Fermeture samedi 26**

**DECEMBRE 2020**

**Fermeture samedi 2 JANVIER 2021**

## **COUPES DE TARAVAS :**

**1ère tranche N° 1 à 29 du samedi 09/01 au lundi 11/01/21**

**2ème tranche N° 101 à 129 du samedi 16/01 au lundi 18/01/21**

**3ème tranche N° 201 à 229 du samedi 23/01 au lundi 25/01/21**

**4ème tranche N° 301 à 330 du samedi 30/01 au lundi 1/02/21**

**Sauf cas de mauvais temps.**

## **DISTRIBUTION DE MASQUES TISSUS**

C'est vendredi 4 et vendredi 11 décembre qu'une permanence s'est tenue, salle du conseil, en mairie, afin d'assurer une distribution gratuite aux Pactoises et Pactois, de masques en tissus.

La joyeuse équipe, soit onze paires de petites mains bénévoles, ont travaillé de nombreux après midis salle Meillon, puis à domicile pour réaliser de superbes masques, soit au total 840 masques.



Nous tenons à adresser un grand merci à :

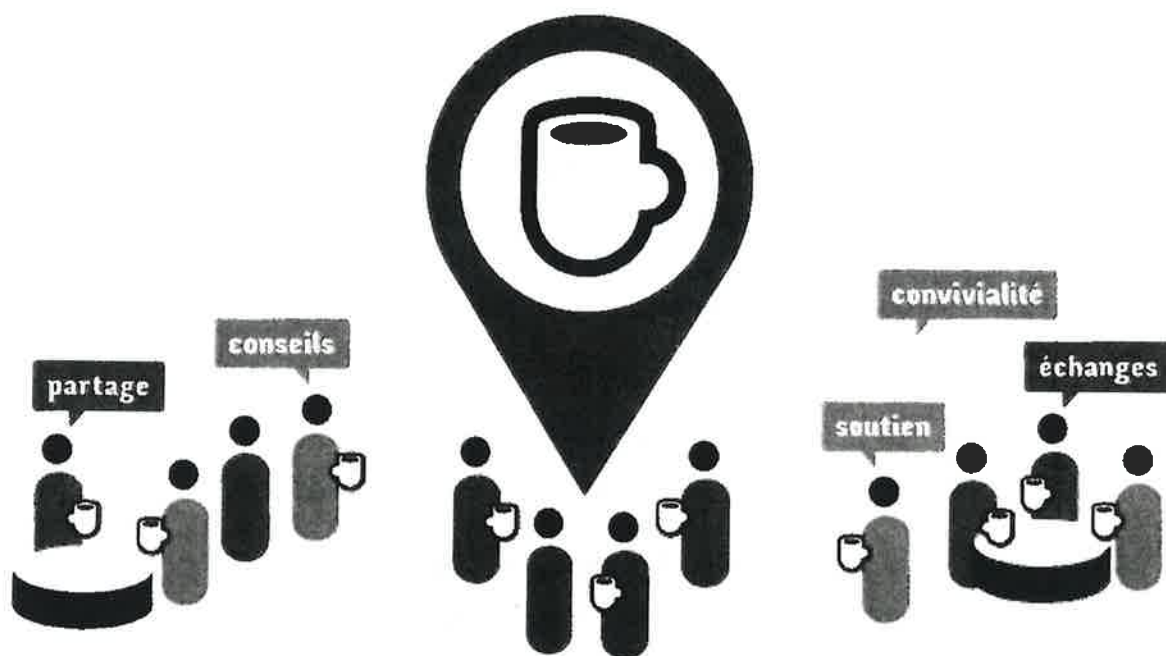
**Mmes Anique DEMAN, Chantal GALET, Chantal MAGNAT, Christiane FAURE, Eliane CHUZEL, Françoise NIVON, Giovanna VOGEL, Joëlle DESPIERRE, Margarete LOGUT, Mireille BERTINO, ( absente sur la photo Michèle AUBERT).**

On notera aussi, que cette distribution gratuite a eu lieu aussi, dans les classes le vendredi 20 novembre, car les enfants sont dans l'obligation d'être « masqués » dès 6 ans.

**« Portez vos masques, protégez vous, protégez les autres.... »  
PRENEZ SOIN DE VOUS ...**

**De nombreux masques sont encore disponibles, ils pourront être distribués  
aux personnes qui le souhaitent  
tel 06 28 20 83 16**

**Vous accompagnez un proche  
malade, en situation de handicap  
ou dépendant du fait de l'âge ?**



***Café des aidants***<sup>®</sup>

**BEAUREPAIRE**

**Autour d'un café, venez échanger  
votre expérience avec d'autres aidants.**

Animé par des professionnels, le *Café des aidants* est un temps  
convivial d'échange et d'information en libre accès.

Organisé par :



Centre Social et Culturel

Avec le soutien de :





**Café des  
aidants®**  
BEAUREPAIRE

Nous vous donnons rendez-vous,  
un lundi par mois,  
de 14 h 30 à 16 h 00,  
autour d'un thème.

## PROGRAMME

Merci de prendre contact en amont de votre venue au 04 74 79 07 20  
afin de prendre connaissance des règles sanitaires en vigueur

**Lundi 14 septembre 2020**  
Confinement, déconfinement ?

**Lundi 12 octobre 2020**  
La santé de l'aidant

**Lundi 9 novembre 2020**  
Quels soutiens pour les aidants ?

**Lundi 7 décembre 2020**  
Accompagner l'entrée en établissement

**Lundi 11 janvier 2021**  
Les relations avec les professionnels,  
trouver sa place, trouver un équilibre

**Lundi 22 février 2021**  
L'évolution de la relation à mon proche



Annexe du Centre social et culturel  
5, rue du 4 septembre, 38270 BEAUREPAIRE  
(près de la Salle du Rocher)

Accès libre et gratuit, sans obligation d'assiduité.



Renseignements au  
04 74 79 07 20  
(accueil du centre social)



## **RAPPEL DU REGLEMENT DE LA REDEVANCE INCITATIVE**

**Entre BIEVRE ET RHONE est en charge de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers.**

**Le financement de la gestion des déchets ménagers s'effectue par le REDEVANCE INCITATIVE, dont le montant est calculé en fonction du service rendu qui comprend :**

- **la collecte du porte à porte**
- **La collecte aux points de tri « apport volontaire »**
- **L'accès aux déchèteries.**

**Pour accéder à la déchèterie vous devez posséder un BADGE.**

**Vous recevrez deux factures par an soit :**

**Une part fixe qui correspond à votre abonnement au service,**

**Une part variable qui correspond au nombre de levées de votre bac.**

*Il est précisé qu'au minimum 6 sorties du bac sont obligatoirement facturées aux usagers dans l'année.*

*Un ajustement est fait sur la facture du deuxième semestre . En clair, sans aucune sortie du bac sur l'année; vous paierez 6 sorties obligatoires.*

*Contact et renseignements : 0800 138 438*

*Les dépôts sauvages, notamment autour des points d'apports volontaires ou de votre bac à ordures ménagères sont **INTERDITS** et susceptibles de poursuites.*

### **DECLARATION ANNUELLE DE RUCHES du 1ER SEPTEMBRE AU 31 DECEMBRE**



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

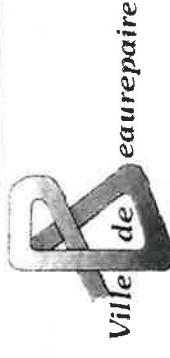
Elle participe à la gestion sanitaire des colonies, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole, la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Site : <http://mesdemarches.agriculteur.gouv.fr>

En cas de besoin : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



**COVID-19 | PROTÉGEONS-NOUS, PROTÉGEONS NOS PROCHES**

# TOUS DÉPISTÉS AVANT NOËL

La Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Ville de Beaurepaire organisent une campagne de **DÉPISTAGE** pour lutter contre l'infection par la **COVID-19** à partir de 15 ans

À la **SALLE POLYVALENTE** - 204 Chemin des Sausays :

**VENDREDI 18 DÉCEMBRE DE 9H À 19H**

**SAMEDI 19 DÉCEMBRE DE 9H À 17H**

**DIMANCHE 20 DÉCEMBRE DE 9H À 13H**



**TESTS GRATUITS**



**RÉSULTAT RAPIDE**



**CARTE VITALE**

## **Tournée de vente du calendrier des Pompiers :**

**Une information sera faite prochainement.**

**Une cagnotte en ligne sera disponible.**

**N'oubliez pas les sapeurs pompiers !**



**Une partie des recettes de la vente du calendrier est versée aux œuvres sociales des sapeurs pompiers et une autre est utilisée pour l'amélioration de la vie collective des sapeurs-pompiers.**

*Méfiez vous des usurpateurs !!!*

## **LA FIN DU CONFINEMENT :**

**Le confinement est levé en journée, mais un couvre-feu strict est instauré de 20 heures à 6 heures du matin, depuis le mardi 15 décembre. Les motifs de déplacements dérogatoires sont quelque peu modifiés : Le couvre-feu a été annoncé comme strict. En effet, il faudra être chez soi dès 20 h ou alors il faudra se munir d'un nouveau document de déplacement dérogatoire et des justificatifs qui vont avec pour pouvoir sortir de son domicile entre 20 h et 6 h du matin.**

### **Une dérogation : le 24 décembre**

**La nuit entre le 24 et le 25 décembre, il sera possible de circuler sans attestation. En revanche, pour le réveillon de la Saint-Sylvestre, il ne faudra pas circuler sans attestation et donc sans motif valable.**

**Les sanctions encourues :**

**Le non-respect des mesures du déconfinement peut entraîner :**

**- Lors de la première sanction : une amende de 135 €, majorée à 375 € (en cas de non-paiement ou de non-contestation dans le délai indiqué sur l'avis de contravention).**

**CRISE SANITAIRE OBLIGE :**

## **CÉRÉMONIE DES VŒUX DU NOUVEL AN**

**En fonction des évolutions de la pandémie du COVID 19,**

**la cérémonie des vœux du nouvel an sera tenue en fin du mois de Janvier 2021, à une date encore inconnue, ou bien annulée.**

*Nous vous souhaitons à tous,  
une très bonne année 2021.*



### **Quoi de neuf en 2021 ????**

**Pneus hiver : obligatoires dans 48 départements - 1er novembre 2021.**

**C'est un des événements de 2021 pour les automobilistes. Après des années de rumeurs, l'utilisation de pneus hiver va être rendue obligatoire en France. Cela concernera 48 départements situés dans les massifs montagneux (Alpes, Corse, Jura, Massif Central, Pyrénées, Vosges), dont l'ISERE.**

**Toutefois, c'est le préfet, avec les élus locaux, qui vont déterminer dans chaque département, la liste précise des communes concernées.**



## L' ASSOCIATION DE RENOVATION DE L'EGLISE DE PACT (AREP)

Vous rappelle sa traditionnelle choucroute du premier dimanche de Février 2021.

L' AREP a fait de gros travaux ces dernières années et en envisage d'autres pour les prochaines années, entre autre, la réfection des peintures.

Notre église n'est pas seulement un lieu de culte, c'est aussi le seul monument important de notre village. A ce titre, la participation de tous est la bienvenue pour continuer sa rénovation.

La choucroute est un moment convivial, que vous pouvez habituellement manger dans la salle du foyer ou à votre domicile.

A savoir aussi, qu'il y a deux menus : Choucroute ou rôti, choix à préciser aux membres du bureau lors de la réservation.

Après le 24 janvier, il ne sera plus possible de changer, ni le lieu, ni le type de repas.

Un menu enfant est possible, mêmes ingrédients mais en quantité réduite.

**CETTE ANNÉE, C'EST DE NOUVEAU DAMIEN PÉRONO**

**Traiteur à PACT qui va nous régaler.**

Selon, les règles sanitaires qui seront en vigueur en février 2021, 2 cas sont prévus :

- cas N° 1, nous pouvons faire comme les années précédentes, repas en salle ou à emporter/

Le foyer rural sera ouvert pour l'apéritif dès 12 heures. Pour le repas, merci de venir avec votre ( vos) carte (s) que le membre du bureau de l' AREP vous aura remis en échange de votre chèque, ( à l'ordre de l' AREP). Le repas commencera vers 13 h 15 après le discours du président. Vers 16 h, au moment du café, l'animation sera assurée par un musicien, vous pourrez danser. Seuls l'apéritif et les bouteilles de champagne et clairette ne sont pas compris dans le prix.

Repas à emporter, il vous faudra, muni de la carte, passer prendre le repas au camion frigorifique, devant la salle du foyer, le dimanche matin entre 8 h 30 et 10 h 30 ( ce repas est constitué à l'identique de celui servi en salle, avec comme boisson : une bière ).

- cas N° 2, il est impossible de se réunir et dans ce cas, tous les repas seront à emporter.

**Nous espérons donc vous retrouver le DIMANCHE 7 FEVRIER 2021**

Pour le bureau le Président :

**P. MARTIN**



**Vu la situation, nous ne pouvons vous proposer  
le calendrier des manifestations.**

**REPAS OFFERT AUX AINÉS ( 70 ans et plus)  
Décision rendue début janvier 2021.**

**COMMENT  
SE PROTÉGER ET  
PROTÉGER LES AUTRES ?**

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Lavez-vous très  
régulièrement les mains



Toussez ou éternuez  
dans votre coude ou  
dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir  
à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main,  
évités les embrassades

**LES HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE :**

**MARDI DE 13 H 30 à 18 H**

**JEUDI DE 15 H à 18 H 30**

**VENDREDI DE 13 H 30 à 18 H**

**Mr le Maire reçoit le vendredi après midi sur rendez-vous**

**LES NOUVEAUX HORAIRES DU BUREAU DE POSTE :**

**LUNDI— MARDI - JEUDI— VENDREDI—SAMEDI DE**

**8 H 30 à 11 H 30**

La commission information :  
Mme BERTINO MIREILLE  
Mr HUNNIBAL BERNARD

MAIRIE DE PACT - 38270 PACT TEL 04 74 84 87 60

MESSAGERIE :

[mairie.pact@entre-bievreethone.fr](mailto:mairie.pact@entre-bievreethone.fr)